

Protocole DGAC : Début des négociations

Les premières réunions des GT mis en place lors de la réunion de lancement du 19 octobre 2009 ont eu lieu cette semaine : Temps de travail, effectifs, mutualisation et Europe étaient au programme.

Si certains thèmes ont donné lieu à des échanges assez riches (Europe), d'autres ont amené immédiatement à un constat de désaccord profond (effectifs).

Les grandes lignes de ce début de discussions sont détaillées ci-après.

REUNION DU GT TEMPS DE TRAVAIL DU 18 NOVEMBRE 2009

Les points suivants ont été évoqués :

- Instauration d'un **cycle N°6 (4 j/semaine - 8H45/jour – pause méridienne 45 mn – pas de jours ARTT)**.
- Mise en œuvre d'un régime de **recupération des heures réalisées à l'occasion de dépassements fréquents des horaires pour cause de missions**.

Sur le premier point, le SATAc UNSA a attiré l'attention de l'Administration sur le cas des jours RTT imposés dans certains services et, sur le second, l'Administration et les OS ne sont pas d'accord sur les coefficients à appliquer.

Le télétravail était aussi inscrit à l'ordre du jour mais le cadre réglementaire doit encore être précisé. **A suivre ...**

REUNION DU GT GPEEC DU 19 NOVEMBRE 2009 (MATIN)

La DGAC avait prévu un ordre du jour en 3 points : Bilan du protocole 2007-2009 en matière d'effectifs – axes de réflexion pour 2010 et 2011 – Avancements 2010/2011.

De l'avis du SATAc UNSA, partagé par l'ensemble des autres OS, le bilan du protocole 2007-2009 n'a rien à faire dans la négociation d'un protocole pour 2010-2011, même si un point doit effectivement être réalisé.

L'examen de ce bilan 2007-2009 a toute sa place dans la réunion du Comité de Suivi du Protocole du 9 décembre prochain.

Les axes de réflexion pour 2010-2011 ne sont, en finalité, pas des axes de réflexion, mais simplement la déclinaison de l'application stricte de la RGPP visant à – mathématiquement – ne pas remplacer un départ à la retraite sur deux.

Faisant le constat que la discussion serait cantonnée à la mise en œuvre pure et dure de la RGPP, l'ensemble des Organisations Syndicales a décidé de quitter la salle.

Concernant les avancements, qui ont été rapidement évoqués avant que nous partions, il n'y a pas de scoop et c'est assez simple à résumer : Les

pourcentages promus/promouvables pour 2010 et 2011 seront les mêmes que ceux de 2009.

Le SATAc UNSA est prêt à réfléchir sur une réelle politique en matière d'effectifs à la condition qu'elle tienne compte d'une analyse des tâches à effectuer et non sous le diktat de la RGPP.

Pour le SATAc UNSA, il faut commencer par définir les missions que l'on doit continuer à assumer, celles que l'on sera contraints d'abandonner (on ne réduit pas impunément les effectifs) ... mais aussi estimer les personnels nécessaires aux nouvelles missions issues des réglementations européennes, étudier l'impact des nouvelles méthodes de travail, des procédures mises en place, etc.

Pour le SATAc UNSA, il est clair que « effectifs », « périmètre d'activités et missions » de la DGAC ne peuvent être séparés.

REUNION DU GT MUTUALISATION DU 19 NOVEMBRE 2009 (APRES-MIDI)

Ce GT a permis d'aborder les fonctions qu'on qualifie de support.

Le SATAc UNSA a regretté l'approche globale, un peu fourre-tout et présentée sous l'angle de la mutualisation (réductions d'effectifs).

Comme pour les effectifs, une mutualisation ne peut être mise en place qu'après étude des fonctions, des moyens et de l'organisation des services.

Le SATAc UNSA a eu la satisfaction de voir qu'il avait été entendu et qu'une revalorisation et une

professionnalisation de ces fonctions serait recherchée.

Le SG a affiché une certaine détermination au sujet des fonctions support : Espérons que les réformes seront à la hauteur et que les personnels s'y retrouveront !

Le SATAc UNSA a, encore une fois, fait valoir que l'informatique était un domaine technique particulier et a obtenu la création d'un sous-groupe spécifique sur ce sujet. L'étude devra être ambitieuse et porter

autant sur l'organisation de l'informatique à la DGAC | que sur les personnels et leurs carrières.

REUNION DU GT EUROPE DU 20 NOVEMBRE 2009

Cette réunion était présidée par le Directeur Général et donnera lieu à une suite scindée en deux GT, un sur l'Europe de la Navigation Aérienne et l'autre sur l'Europe de la surveillance.

Il n'aura échappé à personne que cette symétrie est due à l'action du SATAc UNSA qui, **seul**, œuvre à maintenir un équilibre et une égalité de traitement entre ces deux SCN.

Il a beaucoup été question du FABEC qui, comme l'a rappelé le Directeur Général, a une dimension à la fois technique (amélioration de l'efficacité de gestion des flux) et politique (pas en avant dans la construction européenne).

Aucune Organisation Syndicale n'a contesté que la construction du FABEC était en cours.

Pour le SATAc UNSA, il est primordial que tout projet concernant la Navigation Aérienne soit global et qu'il inclut l'ensemble des espaces aériens et des aéroports contrôlés, mais aussi qu'il englobe les services dits annexes.

Le SATAc UNSA, à force d'actions à différents niveaux, a fini par faire passer le message puisque le Directeur général a confirmé que CNS et AIS ne seraient pas séparés de l'ATM.

Au sujet de la construction du FABEC, il n'y a que 2 solutions :

- Soit la France est « moteur » et pourra proposer son modèle de FAB qui prendra en compte nos préoccupations (conditions de travail, statuts des personnels, dialogue social, etc.)
- Soit la France reste en dehors et les autres pays européens construiront leur FAB auquel nous devons nous intégrer à terme selon un mode de fonctionnement qui ne nous conviendra probablement pas.

A ce sujet, le Directeur Général a cité l'EAD en exemple, déplorant qu'elle se soit faite sans la France alors qu'elle est incontournable.

Ceci a donné l'occasion au SATAc UNSA de souligner qu'il était intervenu, à l'époque pour que le SIA fasse le nécessaire pour que la France soit pilote ... mais sans succès.

Espérons que, concernant d'autres dossiers où le SATAc UNSA a été amené à intervenir, la DSNA sera plus clairvoyante ... comme par exemple les aspects « conception de procédures » ... mais, le fonctionnement actuel du SIA, pas très axé sur un vrai dialogue social, inquiète le SATAc UNSA.

Espérons également que, concernant la construction du FABEC, le dogmatisme et l'immobilisme de certains ne l'emporteront pas et qu'un FABEC construit sur des bases qui ne reflètent pas nos valeurs ne verra pas le jour. Nous serions alors contraints de coopérer de façon isolée ... puis de l'intégrer quelques années plus tard.

De même, les passerelles entre le prestataire de services NA et l'autorité de surveillance auxquelles le SATAc UNSA est tellement attaché constituent une garantie d'équilibre, mais sont aussi facteurs de sécurité pour les personnels (gestion des inaptitudes médicales par exemple).

Le SATAc UNSA a rappelé que la construction du FABEC impose, dans le même temps, de se pencher sur les aspects surveillance de celui-ci, y compris en termes de financement. Le SATAc UNSA a également rappelé son attachement à l'unité de la DGAC et, donc, aux équilibres entre les deux grands domaines : Navigation Aérienne et Surveillance.

Le SATAc UNSA a tenu également à compléter la « feuille de route » du GT Europe de la surveillance en évoquant l'EASA et en rappelant les préoccupations des personnels face à cette agence dont le rôle doit être précisé très rapidement.

Rappelons que le SATAc UNSA s'oppose à l'idée que défend la CGT qui est favorable au transfert des tâches des personnels de la DSAC à l'EASA.

Le SATAc UNSA continue, même s'il est le seul à le faire, de défendre la DSAC et l'équilibre avec la DSNA.

Il est clair, en effet, que ce transfert signifierait la mort de la DSAC :

Que deviendraient ses personnels ??

Qu'advierait-il de l'unité de la DGAC tellement mise en avant par certains ??

Les négociations ne font que commencer, mais vous pouvez être assurés que le SATAc UNSA restera fidèle à ses principes et continuera de défendre l'ensemble des services. Pour le SATAc UNSA, l'unité de la DGAC n'est pas un simple slogan à but électoraliste : L'unité de la DGAC passe par l'équilibre entre la DSNA et la DSAC, seule garantie de passerelles ... et donc d'unité.